



RÉFÉRENTIELS - MÉDICAMENTS EN ACCÈS DIRECT / MÉDICAMENTS DEVANT LE COMPTOIR

PUBLIÉ LE 15/01/2020 - MIS À JOUR LE 30/03/2021

Paracétamol, anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) et alpha-amylase : accessibles uniquement sur demande aux pharmaciens à compter du 15 janvier 2020

Afin de sécuriser l'utilisation des médicaments contenant du paracétamol, des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) ou de l'alpha-amylase, l'ANSM a décidé qu'à compter du 15 janvier 2020, ces médicaments ne pourront plus être présentés en libre accès dans les pharmacies. Cette mesure vise à favoriser le bon usage de ces médicaments d'utilisation courante, en renforçant le rôle de conseil du pharmacien au moment de leur délivrance. Ces médicaments seront toujours disponibles sans ordonnance.

Bon usage du paracétamol et des AINS

Le paracétamol et certains AINS (ibuprofène et aspirine) sont les médicaments les plus utilisés en automédication comme antalgiques (anti-douleurs) ou antipyrétiques (anti-fièvre) chez les adultes et les enfants. Ces médicaments sont sûrs et efficaces lorsqu'ils sont correctement utilisés, mais présentent des risques lors d'une utilisation inadéquate.

Le paracétamol peut entraîner des lésions graves du foie dans certains cas de surdosage, pouvant conduire à des greffes du foie (1ère cause de greffe hépatique d'origine médicamenteuse en France). Les AINS sont notamment susceptibles d'être à l'origine de complications rénales, de complications infectieuses graves et sont toxiques pour le fœtus en cas d'exposition à partir du début du 6ème mois de grossesse (au-delà de 24 semaines d'aménorrhée).

Rappel aux patients et aux professionnels de santé

En cas de douleur et/ou fièvre, notamment dans un contexte d'infection courante comme une angine ou une toux, l'ANSM rappelle aux patients et aux professionnels de santé qu'ils doivent privilégier l'utilisation du paracétamol en respectant les règles de bon usage :

- Prendre la dose la plus faible, le moins longtemps possible
- Respecter la dose maximale par prise, la dose maximale quotidienne, l'intervalle minimum entre les prises et la durée maximale de traitement recommandée (3 jours en cas de fièvre, 5 jours en cas de douleur, en l'absence d'ordonnance)
- Vérifier la présence de paracétamol dans les autres médicaments (utilisés pour douleurs, fièvre, allergies, symptômes du rhume ou état grippal)
- Alerter les populations particulières (-50kg, insuffisance hépatique légère à modérée, insuffisance rénale sévère,

En cas d'utilisation d'un AINS

- Utiliser les AINS à la dose minimale efficace, pendant la durée la plus courte
- Arrêter le traitement dès la disparition des symptômes
- Eviter les AINS en cas de varicelle
- Ne pas prolonger le traitement au-delà de 3 jours en cas de fièvre
- Ne pas prolonger le traitement au-delà de 5 jours en cas de douleur
- Ne pas prendre deux médicaments AINS en même temps

L'ANSM rappelle que tous les AINS sont contre-indiqués à partir du début du 6ème mois de grossesse.

Bon usage des médicaments base d'alpha-amylase

Les médicaments à base d'alpha-amylase (Maxilase Maux de gorge Alpha-Amylase, Alfa-amylase Biogaran conseil et Alfa-amylase Top Pharm) sont indiqués comme traitement d'appoint dans les maux de gorge peu intenses et sans fièvre. Ils se présentent sous forme de sirop pour les nourrissons, enfants et adultes et sous forme de comprimé pour les adultes.

Ces médicaments présentent un risque connu de réactions allergiques, très rares mais pouvant être graves.

- En cas d'apparition des signes suivants : éruption cutanée telle qu'urticaire et/ou difficultés à respirer et/ou gonflement du visage et/ou chute de tension, arrêtez immédiatement la prise de ce traitement et consultez très rapidement un médecin.
- N'utilisez jamais un médicament à base d'alpha-amylase si vous avez déjà présenté une réaction allergique à l'un de ces médicaments.
- L'utilisation de ces médicaments est limitée à 5 jours. En cas de persistance ou d'aggravation des symptômes, consultez un médecin.

+ [Listes des médicaments de médication officinale en allopathie, homéopathie et à base de plantes](#)

● En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 17/03/2020 - MIS À JOUR LE 12/07/2022

COVID-19 : l'ANSM prend des mesures pour favoriser le bon usage du paracétamol

BON USAGE
RECOMMANDATIONS



PUBLIÉ LE 03/10/2019 - MIS À JOUR LE 30/12/2020

Bon usage du paracétamol et des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) : l'ANSM veut renforcer le rôle de conseil du pharmacien

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE

